

AMBUTRIX

Ballet François. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II.

Baulina Joseph-Antoine. Sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II. Président du comité le 30 ventôse an II. Secrétaire du comité le 15 prairial an II.

Berlandier Antoine. Sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II. Président du comité le 3 pluviôse an II. Secrétaire du comité le 5 floréal an II. Il dénonce les propos de Joseph Callier d'Ambutrix contre le maximum au cabaret d'Ambérieu, le 25 prairial an II. Président du comité le 5 messidor an II. Cultivateur. Il est bénéficiaire d'une obligation par François Buirod de Lagnieu qui lui en fait quittance le 21 pluviôse an XIII. Maire d'Ambutrix de 1800 à 1805.

Cagnin Claude-François. Sait écrire. Cultivateur demeurant à Ambutrix. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II. Secrétaire du comité le 23 nivôse an II. secrétaire du comité le 10 ventôse an II. Président du comité le 30 floréal an II. Il se marie le 6 vendémiaire an VIII avec Marie Françoise Paccalet.

Claret Jean-François. Sait écrire. Il échange une terre avec Paul Jourdain de St Denis le 9 juin 1793. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II. Président du comité le 25 pluviôse an II. Secrétaire du comité le 30 ventôse an II.

Claret Maurice. Sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II. Secrétaire du comité le 3 pluviôse an II. Président du comité le 15 germinal an II. Adjoint de l'agent de la commune de l'an IV à l'an VI.

Decombe Etienne. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II.

Fournier Claude. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II.

Fournier François. Sait signer. (Voir *Amberieu*). Vigneron demeurant à Ambutrix. Il est mis au tribunal par Pierre Verger, le 8 juin 1789, pour avoir avancé sa grange. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II. Président du comité le 10 ventôse an II. Il est dénoncé le 24 floréal an II par le Maire d'Ambérieu à la société populaire du dit lieu pour avoir empêcher des habitants d'Ambutrix de porter des produits de première nécessité au marché d'Ambérieu, ainsi que pour avoir tenu des propos contre-révolutionnaires. Après interrogatoire, il est disculpé par le comité de surveillance d'Ambutrix. Secrétaire du comité le 30 floréal an II. Nommé juré d'accusation et de jugement au tribunal correctionnel de l'arrondissement de Belley, le 22 ventôse an IV. IL apporte deux pigeons romains au ciré Mathieu, le 17 juillet 1800, de la part des demoiselles Ravier.

Fournier Maurice. Agent de la commune de l'an IV à l'an VI.

Guiller Jean-François. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II.

Mian Charles. Sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II. Secrétaire du comité le 25 pluviôse an II. Président du comité le 5 floréal an II. Secrétaire du comité le 5 messidor an II.

Nevière Louis Bernard, né en 1750 à Riez, Basses Alpes. Ordonné en 1774. Bénédictin de Saint-Rambert. Vicaire d'Ambutrix. Il abjure et abdique sa profession et sa foi, (suivant l'arrêté du 8 pluviôse an II), le 26 pluviôse an II. Il donne ses lettres de prêtrises et se marie.

Le missionnaire apostolique Miller lui permet d'assister aux messes à Ambutrix s'il répudie sa femme et publie sa rétractation.

Violand Claude-François. Sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ambutrix le 23 nivôse an II. Président du comité le 23 nivôse an II. Secrétaire du comité le 15 germinal an II. Président du comité le 15 prairial an II.